

Les Services adaptés du Cégep de Thetford sont là pour t'aider à mieux réussir

Les Services adaptés du Cégep de Thetford se préoccupent de t'accueillir, de répondre à tes demandes et tes questionnements, de t'offrir les bons services et de t'accompagner dans ton cheminement scolaire afin que celui-ci puisse être pour toi, une source de satisfaction et de valorisation. Une équipe (directeur des études, conseillère en services adaptés, éducatrice, secrétaire, conseiller d'orientation, aide pédagogique individuel) est disponible pour répondre à tes besoins.

Si tu présentes un des diagnostics suivants :

- Trouble déficitaire de l'attention;
- Dyslexie;
- Dysorthographe;
- Trouble anxieux;
- Trouble de la personnalité;
- Paralyse cérébrale;
- Trouble du spectre de l'autisme;
- Trouble de santé mentale;
- ou tout autre diagnostic ayant un impact sur tes apprentissages ou sur ton intégration.

Mesures d'aide

Le Cégep offre des mesures d'aide adaptées aux étudiants qui présentent des limitations liées à un problème de santé diagnostiqué.

Les mesures d'aide offertes par les Services adaptés s'adressent autant aux étudiants à l'enseignement régulier qu'à la formation continue. Si les impacts liés à ton diagnostic nécessitent la mise en place de mesures adaptatives telles que :

- le temps supplémentaire aux examens;
- le local adapté;
- l'accès à des logiciels adaptés;
- la prise de note;
- l'encadrement scolaire;
- l'interprétariat;
- le tutorat;
- l'accompagnement physique;
- ou toute autre mesure adaptative.

Pour avoir droit à nos services :

1. Prévenir la conseillère

Dès l'envoi de ta demande d'admission, aviser la conseillère en services adaptés : **par courriel au servicesadaptés@cegeptheftford.ca ou au numéro suivant 418 338-8591, poste 383**

2. Faire connaître tes besoins particuliers

Lorsque tu recevras une réponse confirmant ton admission au Cégep, tu devras alors faire parvenir à la conseillère en services adaptés ta demande pour tes besoins particuliers (appareils, interprètes et services spéciaux), et ce, le plus tôt possible pour que tous les services soient mis en place pour la rentrée scolaire.

3. Fournir un certificat médical

Faire parvenir à la conseillère un certificat médical ou une évaluation par un professionnel reconnu :

- Psychologue;
- Orthophoniste;
- Médecin;
- Audiologiste;
- Optométriste;
- Conseiller d'orientation détenteur d'une attestation de formation de son ordre.

Ce document devrait pouvoir mettre en relief les besoins de l'étudiant ainsi que les accommodements recommandés. Il est obligatoire pour être admissible aux services adaptés.

Pour joindre la conseillère :

Isabelle Boucher
Conseillère en services adaptés
Cégep de Thetford
Local 1083D
418 338-8591, poste 383
servicesadaptés@cegeptheftford.ca